



Commission des finances et des affaires générales

5 - Administration générale

Subventions pour congrès, colloques et autres manifestations

Rapport n° CP/2015/311

Service gestionnaire :

Service du budget et de la dette

Résumé :

Le présent rapport concerne une demande de subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2015 et une demande de subvention présentée pour l'organisation de congrès, colloques et autres manifestations

Association départementale des conjoints survivants et parents d'orphelins – FAVEC 67

Cette association demande le renouvellement de la subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2015 afin d'assurer la continuité de ses activités dans le département.

Animé par des bénévoles, cet organisme a pour but le soutien moral et la défense des intérêts matériels et moraux des veuves et des veufs civils, les orphelins et leurs familles et défend leurs droits. Il œuvre au quotidien pour accueillir, écouter, informer et accompagner toute personne touchée par le veuvage et ses conséquences. Depuis 2013, l'association accompagne également les familles d'orphelins dans leurs démarches administratives et leur apporte soutien et écoute.

L'association tient une permanence deux fois par semaine à Strasbourg et organise des sorties pour les veuves et veufs civils.

Les bénévoles de l'association sont formés pour apporter une aide psychologique du veuvage et du deuil, pour accueillir les personnes touchées par le deuil, pour connaître et expliquer la législation en terme de droit du veuvage, pour apporter soutien et écoute.

Le montant de la subvention sollicité du Conseil Départemental est de 800 €.

Depuis 1975, cette association bénéficie de subventions départementales. En 2014, cette association a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 768 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 768 €.

Maison Européenne de l'Architecture – Rhin supérieur

La 15^{ème} édition du Festival tri national « Les Journées de l'architecture » se déroulera du 25 septembre au 24 octobre 2015. Cet événement transfrontalier est né en 2000 dans le département du Bas-Rhin et couvrait en 2013 17 villes, proposant aux 50 000 participants et visiteurs plus de 240 manifestations : visites, expositions, conférences, concours...

Le festival s'articulera cette année autour du thème : « Architectures en lumière ».

Les objectifs de ce festival sont de mieux faire connaître et apprécier l'architecture et de faire émerger un espace rhénan commun de l'architecture.

Le plan de financement prévu :

DEPENSES

Achats	4 600,00 €
Frais de fonctionnement	12 500,00 €
Frais généraux	3 300,00 €
Salaires et charges	105 100,00 €

Services extérieurs	29 800,00 €
Honoraires	3 000,00 €
Impression et diffusion supports de communication	25 700,00 €
Programmation manifestations	86 500,00 €
TOTAL :	270 500,00 €

RECETTES

Sponsors privés et mécénat	191 000,00 €
Cotisations des membres	15 000,00 €
Conseil Régional	8 000,00 €
Conseil Départemental du Bas-Rhin	5 000,00 €
Ville de Strasbourg et Euro métropole	13 000,00 €
Conseil Départemental du Haut-Rhin	4 000,00 €
Autres subventions	34 500,00 €
TOTAL :	270 500,00 €

Une participation financière de 5 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 2 500 €.

Scouts et Guides de France

Les Scouts et Guides de France organiseront un rassemblement européen à destination des jeunes de 14 à 17 ans intitulé « You're Up ! » du 16 au 23 Juillet 2015 dans le Bas-Rhin. Leurs projets les amènent à devenir des citoyens investis au niveau local et européen. En invitant des jeunes d'Europe et d'ailleurs à vivre ce camp, « You're up ! » vise à favoriser les rencontres interculturelles et développer un sentiment d'appartenance européenne.

Une participation financière de 7 000 € est sollicitée de notre assemblée.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3000 €.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, propose d'attribuer des subventions aux organismes suivants :

- Association départementale des conjoints survivants et parents d'orphelins -FAVEC 67- (fonctionnement 2015): 768 €
- Maison européenne de l'architecture (Festival tri national "Les journées de l'architecture" du 25 septembre au 24 octobre 2015) : 2 500 €
- Scouts et Guides de France (rassemblement européen dans le Bas-Rhin du 16 au 23 juillet 2015) : 3000 €

Strasbourg, le 18/06/15

Le Président,



Frédéric BIERRY